

gouvernement atteignent ses propres employés et s'abattent sur les secteurs de l'économie déjà en état de dépression. Le fait de ne pas augmenter suffisamment les pensions pour de larges groupes de notre société a pour effet d'assurer que ces groupes continueront d'être les plus grandes victimes de l'inflation.

Je maintiens que l'emploi de ces fonds pour des fins comme celles que j'ai mentionnées ne pourrait pas être considéré comme inflationniste, si le gouvernement prenait en même temps des mesures sévères dans les régions où l'inflation prend sa source.

En vertu de la proposition que nous étudions, le particulier sera taxé quatre fois plus, pour le reste de cette année-ci, et trois fois plus, l'an prochain, que les corporations. J'ai dit plus tôt que le bill aurait pu être plus attrayant s'il avait proposé une surtaxe de 5 p. 100 pour les corporations et de 3 p. 100 pour les particuliers. Je dis cela à la lumière des résultats—on pourrait même dire des succès—que les corporations canadiennes obtiennent cette année. Jusqu'ici, semble-t-il, les politiques anti-inflationnistes du gouvernement ne les ont pas tellement affectées. Les sermons et les plaidoiries faits ces derniers mois par les représentants du gouvernement pour inciter le secteur privé à faire preuve de modération n'ont pas donné grand-chose. Nous avons tous entendu parler de l'exemple que le gouvernement fédéral lui-même essayait de donner. Quel effet cela a-t-il eu sur le secteur privé? Aucun, c'est bien évident. En fait, à en juger par l'attitude récente de plusieurs corporations, il semble que l'effet ait été tout à fait contraire. Pendant que le gouvernement réduisait ses dépenses, il semble que les grandes sociétés tâchaient d'arrondir leurs bénéfices le plus possible et d'améliorer leur situation concurrentielle.

Les récentes mesures adoptées par la Steel Company of Canada et imitées par les autres aciéries, prouvent soit que le secteur privé ne croit pas au succès des politiques du gouvernement en matière d'inflation, soit qu'il entend agir uniquement en vue de la satisfaction de ses intérêts égoïstes sans se préoccuper des intérêts nationaux.

• (5.30 p.m.)

Voyons la situation dans laquelle se trouvent les sociétés, et ce que je considère comme étant le premier facteur d'inflation, les taux d'intérêt bancaires. Il est certain que des taux d'intérêt élevés sont un facteur important d'inflation. Il est certain que les plus durement et les premiers touchés sont les citoyens ordinaires. Les banques ont choisi d'ignorer les cajoleries et les prières du ministre des Finances (M. Benson) et du gouvernement. Elles sont allées gaïement leur chemin. Une

[M. Benjamin.]

surtaxe ne signifiera pas grand-chose pour elles. Même une augmentation de $\frac{1}{10}$ pour cent de leurs taux d'intérêt compensera plus que largement toute surtaxe qu'elles auraient à payer.

L'année 1969, pour la Banque de Montréal a été une excellente année accusant un profit net de \$32.5 millions, contre \$21 millions l'année précédente. Cela représente une augmentation de 33 p. 100. Pour la Banque de Commerce, le profit net a été de \$41.3 millions contre \$32 millions l'année précédente, donc une augmentation de 27 p. 100. Je voudrais que vous me disiez si vous connaissez un agriculteur, un syndiqué, ou un petit commerçant qui ait bénéficié de ce genre d'augmentation depuis 18 mois. Je ne crois pas qu'il y en ait un seul.

La Banque de la Nouvelle-Écosse a bénéficié d'une hausse de 26 p. 100 de ses profits nets qui sont passés de 17 à 22 millions. La Banque Toronto Dominion a connu une hausse de 25 p. 100. Ses profits se sont élevés à 17.8 millions, contre 14 millions l'année précédente. La Banque royale du Canada a eu la hausse la plus faible. Ses profits en 1969 n'ont été que de 40.8 millions contre 36.4 millions. La pauvre Banque du Canada peut presque être considérée comme candidate à l'assistance sociale. Les profits globaux nets des sept banques à charte sur ma liste en 1969 s'élèvent à \$164,141,000, contre \$132,481,000 en 1968, ce qui fait une hausse moyenne de 23.9 p. 100 cette année par rapport à l'an dernier.

Il est dit dans la Bible que les vendeurs ont été chassés du temple il y a environ 2,000 ans, mais les pas grand-chose se sont depuis furtivement glissés par la petite porte. Les taux d'intérêt actuels ne sont rien d'autre que de l'usure. Cela favorise le genre de bénéfices non scrupuleux qui rendent nos citoyens victimes de l'inflation parce qu'ils sont victimes des banques. Cela ne peut continuer.

Dire que la surtaxe de 3 p. 100 va combattre l'inflation est une absurdité pure et simple. Nulle société, banque ou grosse entreprise ne sera vraiment touchée par cet impôt qu'elles peuvent facilement absorber. En ce qui concerne les sociétés, les chiffres que nous avons indiqués une somme de \$25 millions pour 1969 et de \$155 millions pour l'année suivante. Elles assimileront facilement la hausse par des majorations de prix et une augmentation fractionnaire des taux d'intérêts que la plupart d'entre nous ne sentirons pas. Ces institutions n'en souffriront aucunement. On ne leur nuira pas. Elles continueront d'avoir tout l'argent dont elles ont besoin et qu'elles pourront placer dans notre économie pour aggraver l'inflation. A moins de mettre fin aux bénéfices excessifs et à l'usure sous forme